

SCI CAMAGNON	DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT <i>PJ n°12 - Usage futur</i>	Commune de Bédée (35)
--------------	---	--------------------------

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION  
CLASSEE**

**Projet de construction d'un bâtiment  
d'entreposage et réparation de palettes diverses**

**SCI CAMAGNON**

*Version 1 – Octobre 2023*

sur la commune de Bédée (35)

**Étape 7 :**

**AUTRES PIÈCES**

**Pièce jointe n°12 : usage futur pour la mise à  
l'arrêt définitif de l'installation**

La promesse d'acquisition du site sera signée pour le 01/12/2023 avec les propriétaires des fonciers composant le futur site du projet.

**Avis du propriétaire** : La réponse d'avis de la communauté de communes de Montfort est en date du 26 septembre 2023. le (cf. pièce jointe).

**Avis mairie** : La demande d'avis à la mairie de Bédée a été adressée le 21 septembre 2023 (voir pièce jointe).

La procédure en cas de cessation d'activité d'une ICPE soumise à enregistrement est définie aux articles R512-46-25 à R512-46-29 du Code de l'Environnement.

En cas de mise à l'arrêt définitif du site, l'exploitant devra le notifier au Préfet au minimum trois mois avant celui-ci. La remise en état du site après arrêt d'exploitation éventuel consisterait en : évacuation/élimination de toutes matières dangereuses ou susceptibles de se dégrader (déchets, etc.), suppression des risques d'incendie et d'explosion, coupure des fluides (électricité, eau), condamnation des accès au site, dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués, surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

Le site sera remis en état pour un usage compatible avec celui actuellement prévu par le PLUi de Montfort Communauté.

**SCI CAMAGNON**  
14 La Cour  
35380 Plélan le Grand

MONTFORT COMMUNAUTE  
A l'attention de M Le Président  
4 place du Tribunal  
35160 Montfort sur Meu

Rennes,  
Le 21 septembre 2023

**Objet : Avis sur remise en état du site en cas d'arrêt définitif** – Projet d'implantation d'un entrepôt logistique et d'un atelier de réparation de palettes sur la parcelle cadastrale 463 section ZE de la commune de Bédée (35).

Monsieur Le Président,

Dans le cadre de notre projet d'implantation d'un entrepôt logistique et d'un atelier de réparation de palettes sur la commune de Bédée, soumise à enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation, conformément à l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement.

Notre proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif est que le terrain soit laissé dans un état comparable à celui de la période précédant l'exploitation de l'installation mise à l'arrêt, et compatible avec le zonage actuel UY (correspondant à une zone urbaine d'activités économiques à dominante industrielle et artisanale) du PLUi en vigueur.

Dans le cadre d'une cessation d'activités, les mesures proposées porteront notamment sur :

- Le tri et conditionnement de tous les déchets résiduels et évacuation en filières de traitement autorisées, nettoyage de la totalité du site,
- Les interdictions ou limitations d'accès au site (maintien de la clôture ; mise en place d'un gardiennage le cas échéant, ...) pour assurer la sécurisation des lieux,
- Le nettoyage du dispositif de gestion des eaux pluviales,
- Le maintien en l'état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, ...) après consignation des équipements non concernés par la sécurité du site, en arrêt de sécurité,
- La dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués.

Dans un délai de trois mois avant l'éventuelle cessation effective d'activités, nous réaliserons un « mémoire de cessation d'activités » adressé au Préfet, à la mairie et à la DREAL qui fera le point précis sur les actions engagées pour assurer la sécurité environnementale du site.

Conformément à l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement, je vous demande de bien vouloir me faire part de votre avis dans un délai de quarante-cinq jours à compter de la réception de ce présent courrier, auquel cas votre avis sera réputé émis d'office.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Gwenaël Hochet  
Gérant



DESTINATAIRE

MOUTFORT COMMERCE  
1 La Terrasse de N le Reineuf  
35160 MOUTFORT GINEU

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) ;
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) ;
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) ;
  - du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

La Poste - SA au capital de 5 364 661 664 € - RCS Paris - Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS



Numero de l'envoi : 1A 202 459 9615 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

SCI CAMACON  
Chce PRAMOSENS  
Rue du Bourg Nouveau  
5000 RENNES

SGR2 V2-HU2 KR2 G03520 P13-05/22



ÉCOLOGIC  
Papier recyclé certifié  
[www.ecoconscience.com](http://www.ecoconscience.com)

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

En provenance de :

~~MOUTFORT COMMERCE  
1 La Terrasse de N le Reineuf  
35160 MOUTFORT GINEU~~

SGR2 V2-HU2 KIW G03520 P13-05/22

Présenté / Avisé le : 05/09/2015  
Distribué le : 05/09/2015

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire (Signature, Prénom et NOM, Nom du mandataire)

Le mandataire

CNIL / permis de conduire

Autre : .....

Signature facteur \*

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numero de l'AR : AR 1A 202 459 9615 9



Renvoyer à



SCI CAMACON  
Chce PRAMOSENS  
Rue du Bourg Nouveau  
35000 RENNES





Montfort-sur-Meu, le 26 septembre 2023

Service Développement Economique et Foncier  
Affaire suivie par : Morgane FLEURY  
[morgane.fleury@montfortcommunaute.bzh](mailto:morgane.fleury@montfortcommunaute.bzh)  
Réf : 408.23

**SCI CAMAGNON**  
**A l'attention de M. Gwenaël HOCHET**  
**14 La Cour**  
**35 380 PLELAN LE GRAND**

**Objet : Réponse à votre demande d'avis sur la remise en état du site en cas d'arrêt définitif de l'installation (entrepôt logistique et atelier de réparation de palettes – ZAE du Pays Pourpré BEDEE)**

Monsieur,

Par courrier en date du 21 septembre 2023, vous sollicitez l'avis de Montfort Communauté dans le cadre de votre projet d'implantation sur la Zone d'Activités Economiques du Pays Pourpré à BEDEE.

En effet, la construction envisagée est soumise à enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. A ce titre, lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, vous proposez d'une part, que le terrain soit laissé dans un état comparable à celui de la période précédant l'exploitation et compatible avec le zonage actuel UY du PLUi en vigueur ; et, d'autre part, diverses mesures complémentaires (tri et conditionnement des déchets, sécurisation des lieux, nettoyage de gestion des eaux pluviales, dépollution du sol et eaux souterraines éventuellement pollués...).

Je vous confirme la bonne réception de votre proposition relative à la future remise en état du site que j'approuve.

Dès lors, il conviendra de respecter vos engagements le moment venu.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout échange complémentaire sur le suivi de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président  
Christophe MARTINS



**SCI CAMAGNON**  
14 La cour  
35380 Plélan le Grand

MAIRIE  
A l'attention de M Le Maire  
2 rue de Rennes  
35137 BEDEE

Rennes,  
Le 21 septembre 2023

**Objet : Avis sur remise en état du site en cas d'arrêt définitif** – Projet d'implantation d'un entrepôt logistique et d'un atelier de réparation de palettes sur la parcelle cadastrale 463 section ZE de la commune de Bédée (35).

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de notre projet d'implantation d'un entrepôt logistique et d'un atelier de réparation de palettes sur la commune de Bédée, soumise à enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation, conformément à l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement.

Notre proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif est que le terrain soit laissé dans un état comparable à celui de la période précédant l'exploitation de l'installation mise à l'arrêt, et compatible avec le zonage actuel UY (correspondant à une zone urbaine d'activités économiques à dominante industrielle et artisanale) du PLUi en vigueur.

Dans le cadre d'une cessation d'activités, les mesures proposées porteront notamment sur :

- Le tri et conditionnement de tous les déchets résiduels et évacuation en filières de traitement autorisées, nettoyage de la totalité du site,
- Les interdictions ou limitations d'accès au site (maintien de la clôture ; mise en place d'un gardiennage le cas échéant, ...) pour assurer la sécurisation des lieux,
- Le nettoyage du dispositif de gestion des eaux pluviales,
- Le maintien en l'état de fonctionner des utilités (alimentation électrique, ...) après consignation des équipements non concernés par la sécurité du site, en arrêt de sécurité,
- La dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués.

Dans un délai de trois mois avant l'éventuelle cessation effective d'activités, nous réaliserons un « mémoire de cessation d'activités » adressé au Préfet, à la mairie et à la DREAL qui fera le point précis sur les actions engagées pour assurer la sécurité environnementale du site.

Conformément à l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement, je vous demande de bien vouloir me faire part de votre avis dans un délai de quarante-cinq jours à compter de la réception de ce présent courrier, auquel cas votre avis sera réputé émis d'office.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Gwenaël Hochet  
Gérant



**DESTINATAIRE**  
Mairie  
à l'attention de M le MAIRE  
2 rue de Rennes  
35000 RENNES



Numéro de l'envoi : **1A 202 459 9614 2**



**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

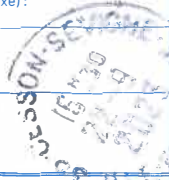
**Avantages du service suivi :**  
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.  
**Modes d'accès direct à l'information de distribution :**  
**Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).  
**Par internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).  
**Par téléphone :**  
Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

La Poste, SIREN 536 000 000 RCS Paris - Siège social - 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75019 PARIS

**EXPÉDITEUR**

SCI CAMAGNON  
Chez PRIMMOSENS  
20 Rue du Bourg Nouveau  
35000 RENNES

S61R2 V2-1112 HP2.6183520 P13-05622



Date :                      Prix :                      CRBT :

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
**Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.**  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).



Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR LE CLIENT

## ATTESTATION DE DISTRIBUTION

### ENVOI

Produit LR SUIVIE (GRAND PUBLIC) AVEC AR (NLE LIASSE)

Numéro de l'envoi 

1	A	2	0	2	4	5	9	9	6	1	4	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

### EXPEDITEUR

SCI CAMAGNON CHEZ PRIMMOSENS  
20 RUE DU BOURG NOUVEAU  
35000 RENNES  
FRANCE

### DESTINATAIRE

MAIRIE  
2 RUE DE RENNES  
35137 BEDEE  
FRANCE

### DISTRIBUTION DE L'OBJET

Présenté ou avisé le 25/09/2023

Date de distribution 25/09/2023

Identité vérifiée

PI Présentée cin

Identification du facteur AAA111 0000000000000000

Qualité du signataire

Destinataire

Mandataire

Nom / Prénom du mandataire \_\_\_\_\_

Signature

